

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE LOUDUN**

SEANCE DU 5 MARS 2025

Date de la convocation
27.02.2025

Nombre de conseillers
En exercice 29
Présents 24
Votants 28

L'an deux mille vingt cinq
le cinq mars,
à 20 H, le Conseil Municipal de LOUDUN,
régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans
le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Joël DAZAS,
Maire de Loudun.

Secrétaire de séance : Mme Sandrine LAMBERT

ETAIENT PRESENTS :

M. DAZAS, Maire ; Mme MOUSSEAU, M. ROUX, Mme LEGEARD, M. JAGER, Mme VAUCELLE, M. DUCROT,
Mme BONNET, M. RIGAULT, Adjoint ; M. JALLAIS, M. AUCHER, M. DOUX, Mme ENON, Mme MAUBERGER, M. VIVIER
(Maire délégué de Rossay), M. OLIVIER, Mme FERRE, Mme PELLETIER, Mme LAMBERT, M. VION, Mme TRAVOUILLON,
Mme PINEAU, M. PRUD'HOMME, M. BONNET, Conseillers municipaux.

ABSENTS et EXCUSÉS :

M. DUPUIS, Mme BAUDU-HASCOET, Mme LIEBOT, Mme PROD'HOMME, M. GANDIER
Pouvoir de M. Philippe DUPUIS à M. Gilles ROUX
Pouvoir de Mme Stéphanie LIEBOT à Mme Sandrine LAMBERT
Pouvoir de Mme Sandra PROD'HOMME à Mme Nathalie LEGEARD
Pouvoir de M. Benjamin GANDIER à Mme Bernadette VAUCELLE

OBJET DE LA DELIBERATION :

Attribution de subventions aux associations pour 2025

Monsieur le Maire donne lecture du rapport suivant :

Considérant la réception annuelle des différentes associations de Loudun
et l'examen de la situation de chacune,

Vu l'avis favorable de l'ensemble des commissions municipales,

Vu l'avis favorable de la Commission « Commerce, Finances » en date du
17 février 2025,

il est proposé l'attribution des subventions suivantes pour 2025 :

.../...

Accusé de réception de la Sous-Préfecture

Acte rendu exécutoire après transmission
en Sous-Préfecture le : 12 MARS 2025

Publié le : 12 MARS 2025

Notifié le :

VIE ASSOCIATIVE - EVENEMENTIEL	
Amicale des employés communaux	2 500.00€
Amicale pour le don du sang	100.00€
Club informatique RND86	350.00€
FNATH	100.00€
Les P'tits Loups Dunais	500.00€
Partageons nos talents	100.00€
Sauveteurs Loudunais	300.00€
Sous-Total	3 950.00€

CULTURE	
Amis de Théophraste Renaudot	3 000.00€
École de Cordes du Loudunais	2 500.00€
Huit et Demi	650.00€
Instrumentarium	567.00€
Théâtre de la Reine Blanche	1 500.00€
Sous-Total	8 217.00€

COMMUNICATION - TOURISME	
Amis de Gabriel Fauré	2 700.00€
Art et Culture en Pays Loudunais	100.00€
Centre de Mémoire du Loudunais	300.00€
Société Historique	400.00€
Sous-Total	3 500.00€

JEUNESSE - EDUCATION	
AADH	1 500.00€
APER Renaudot	250.00€
APE Chat Botté)	250.00€
Bibliothèque Pédagogique	700.00€
Coup d'Pouce	900.00€
Association Solidarité et Tolérance	3 500.00€
<u>COLLEGE J. BELLAY</u>	
. Foyer Collège	1 300.00€
. Association Sportive	1 200.00€
<u>LYCEE GUY CHAUVET</u>	
. Association Sportive	1 100.00€
<u>LYCEE MARC GODRIE</u>	
. Maison des lycéens	1 800.00€
. Association Sportive	1 000.00€
<u>CHAVAGNES (Collège)</u>	
<u>St Joseph (Primaire et Maternelle)</u>	
. Cultur'ailes	2 600.00€
. Association sportive Chavagnes	900.00€
. APE Chavagnes/St Joseph	250.00€

COOPERATIVES SCOLAIRES	
. Ecole Maternelle Chat Botté	800.00€
. Ecole Primaire Jacques Prévert	1 280.00€
. École Théophraste Renaudot	1 900.00€
Sous-Total	21 230.00€

SPORT	
ADAL Athlétisme	1 215.00€
Amis de la Pétanque	200.00€
Archers du Loudunais	1000.00€
Arts Martiaux Loudunais	1450.00€
ASNL	1500.00€
Association Gymnique Loudunaise	2800.00€
Badminton Club de Loudun	400.00€
Cercle d'Escrime du Loudunais	500.00€
Club de Tir du Pays Loudunais	600.00€
Dance with Svaya	200.00€
Football Club Loudun	4860.00€
Loudun AC Volley Ball	1200.00€
Loudun Handball Haut Poitou	4860.00€
Kung Fu club Loudunais	650.00€
La Runaudot	1000.00€
Moto Club	2 500.00€
Ping Pong Club Loudunais	1 600.00€
Rugby Club Loudun	2 450.00€
Tennis Club Loudun	1 350.00€
Twirling Club Loudun	1 460.00€
Véloce Club	2 000.00€
Sous-Total	33 795.00€

DEVELOPPEMENT DURABLE - ECOLOGIE	
Arbrissel	150.00€
Sous-Total	150.00€

COMMERCE - FINANCES	
FAE	5 500.00€
Entreprendre en Pays Loudunais	200.00€
Sous-Total	5 700.00€

ASSOCIATIONS PATRIOTIQUES	
Union Nationale des Combattants	350.00€
Sous-Total	350.00€

TOTAL GENERAL	76 892.00€
----------------------	-------------------

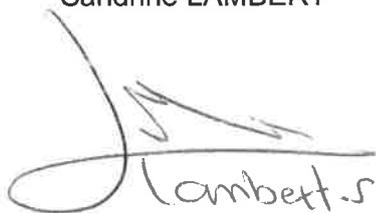
Après examen, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

⇒ adopte les attributions de subventions aux associations pour 2025, sauf pour les associations suivantes :

- ✎ ADAL : 1 abstention
- ✎ Cultur'ailes : 1 abstention
- ✎ Les Amis de Th. Renaudot : 1 abstention
- ✎ Amicale pour le Don du sang : 1 abstention
- ✎ Solidarité et Tolérance : 1 abstention
- ✎ Les Amis de Gabriel Fauré : 1 abstention

⇒ et autorise le maire ou son représentant à signer tout document s'y rapportant.

La secrétaire de séance,
Sandrine LAMBERT



Pour extrait conforme,
Le Maire,
Joël DAZAS

